

Compte-rendu de la rencontre du vendredi 1er octobre 2010 avec Monsieur HERTEMAN, PDG du Groupe SAFRAN

... « *Beaucoup de travail en double* » ...
« *Avantages sociaux pouvant dégrader la compétitivité* » ... « *Contraintes sociales* » ...
« *Safran n'est pas là pour régler tous les malheurs du monde* » ... « *Travailler mieux* » ...

Homme pressé, Mr HERTEMAN ne pouvait consacrer plus d'une heure à cette rencontre avec les organisations syndicales de SPS. Après une brève introduction, il a abordé le sujet « H ».

Tout d'abord, il a bien indiqué que cette réunion n'avait pas de caractère officiel au sujet de H. Dans ces conditions, nous n'avons pas compris pourquoi il nous a refusé la présence d'un représentant syndical SUD SME alors que « demain ou après demain » nous serons tous H.

En revanche, les prochaines dates importantes, le 5 octobre pour un Comité de Groupe et le 6 octobre pour un CE Extraordinaire à SPS, lanceront le processus. Sauf aléas, le regroupement de SPS et SME n'a jamais été aussi probable qu'actuellement. Mais le PDG Safran a dit « *soyons prudents, il ne faut pas vendre la peau de l'ours avant de l'avoir tué* ». Cette phrase illustre assez bien la situation et permet de savoir qui est le chasseur et qui est la proie.

« Beaucoup de travail en double ... Travailler mieux ... »

M. Herteman a présenté le rapprochement entre SPS et SNPE comme « devant se faire intelligemment ». Il a rappelé que le sujet a commencé à être évoqué dans les années 70. Mais, comme le contexte actuel n'est pas mauvais, il est apparu opportun de réaliser ce rapprochement maintenant. Pour argumenter, il s'est appuyé sur deux axes principaux : le développement de l'après M51 et Ariane 6 soutenue par le Grand Investissement pour le Futur. La volonté affichée de Safran est de construire un leader mondial de la propulsion à poudre.

Pour ce faire, il est nécessaire d'effectuer le rapprochement entre les deux sociétés. Il a répété à plusieurs reprises qu'il va falloir « *Travailler mieux* », en insistant sur le fait qu'il n'est plus possible pour une industrie qui veut prétendre être un leader dans son domaine d'avoir des doublons sur des activités. En effet, il a précisé que seule la France fonctionnait avec un « *propergoliste* » et un « *motoriste* » issus de sociétés différentes. L'exception française semble vivre ses dernières heures.

Ensuite, est venue la notion de rentabilité. Dans un premier temps, Roxel et le secteur automobile rentrent dans le périmètre du rapprochement (puisque'ils sont actuellement rentables) mais pas BNC Bergerac.

SUD lui a fait la lecture du bilan des derniers rapprochements réalisés par le Groupe Safran en mettant l'accent sur la téléphonie Sagem et Molex (ex Snecma et Labinal) à Villemur-sur-Tarn.

M. Herteman a argumenté a contrario en s'appuyant sur le site de Fougères. Il a vanté le mérite d'avoir fait le nécessaire et orchestré une reconversion en avançant les montants d'investissements réalisés. Mais, après de multiples échanges, et en nous appuyant sur son propre exemple, il a été forcé de reconnaître que « quelques » emplois ont disparu sans pouvoir nous donner le nombre. La logique industrielle et économique de Safran a eu raison de plus de 100 emplois CDI (sur 850) pour « travailler mieux ». Quant à Molex, il nous a répondu que le câblage automobile n'était pas un axe stratégique sauf que pour 300 familles c'était beaucoup plus que ça. Nous lui avons demandé si l'activité airbags à SNPE allait suivre le même chemin que celui de Molex. Réponse : « *tant que cette technologie sera discriminante (traduire par rentable) il n'y a pas de raison de s'en séparer* ». Comprenne qui pourra, il suffit de se rappeler des Capteurs à SPS soit disant pas assez rentables et pas dans le « cœur » du métier.

SUD a abordé ses deux situations passées pour en venir à celle des 350 salariés de BNC Bergerac. Pour Mr Herteman, la réponse est sans équivoque : « *BNC n'a rien à voir avec la reprise* » et « *Safran n'est pas là pour régler tous les malheurs du monde* ».

Cela démontre la stratégie Safran. Comme à l'époque pour Sagem Communication, Safran s'apprête à désosser le Groupe SNPE pour récupérer les activités rentables. Quant aux autres, il ne tient pas à s'embarasser de « *contraintes sociales* ».

Hors réunion, il admettra que « *la région de Bergerac est un bassin de l'emploi difficile* ». Nous lui avons répondu que c'est une raison de plus pour que Safran envisage des solutions pour maintenir les emplois plutôt que de laisser un Plan de Sauvegarde pour l'Emploi (PSE) se mettre en place. Un PSE signifie à terme une fermeture du site BNC à Bergerac. Ce que Safran a fait à Villemur-sur-Tarn, le refera-t-il à Bergerac ?

Mais, dans l'avenir, rien ne garantit le maintien de toutes les activités au sein du projet H. La logique est implacable, quel que soit le projet industriel qui nous sera présenté, seule la rentabilité est de rigueur.

Quant au fait de vouloir supprimer les doublons d'activités entre SPS et SME pour « *Travailler mieux* », il n'y a pas besoin d'être énarque pour comprendre que l'intention de Safran est de réduire les effectifs. Il faut décrypter les expressions employées telles que « *rationnaliser nos activités ... procéder à quelques ajustements* ». A SPS ou SME, personne ne pourra avoir l'assurance d'être épargné. Tous les secteurs d'activités seront impactés. Le message du PDG est clair : « *il faudra faire ce rapprochement intelligemment* » ... et « *nous devons travailler ensemble sur les contraintes sociales* ». **Les CONTRAINTES SOCIALES !**

SUD a profité de cette rencontre pour évoquer les deux procédures disciplinaires à l'encontre de deux salariés de Safran (Safran Engineering Services) pouvant conduire au licenciement. Puisque la direction de SPS nous avait fait savoir qu'elle n'était pas compétente pour intervenir sur ce dossier, nous l'avons exposé au PDG Safran. SUD a rappelé les rapports entre donneurs

d'ordres et sous-traitants, ces derniers travaillant sous la pression dans des conditions très critiquables. Comment parler et négocier un accord Groupe sur les risques psychosociaux et fermer les yeux sur les conséquences multiples qui découlent de la sous-traitance ? Bien sûr, il ne savait rien de ces procédures disciplinaires. Mais, il a pris note... S'aura-t-il s'intéresser aux « *contraintes sociales* » autant qu'aux taux de rentabilité et aux montants des investissements ?

« Travailler mieux ... pour Gagner mieux ? »

Il nous était facile de faire la transition. Puisque Mr Herteman insistait sur le « *Travailler mieux* », SUD lui a demandé : « *...pour gagner mieux ?* ». Nous lui avons remémoré le fait qu'il avait obtenu une augmentation de 300 000€ pour l'année 2010. Aux yeux des salariés, cette somme paraît choquante en comparaison d'une augmentation générale à 30 € brut, sans oublier que pour certains cadres c'est 0€. Nous lui avons rappelé qu'à SPS, comme dans beaucoup d'entreprises du Groupe, les accords de politique salariale 2010 n'avaient pas été signés. M. Herteman a répondu que cette augmentation n'était pas pérenne (sans remettre en cause le montant) . Il a tenu à préciser qu'il ne s'était pas auto augmenté mais que cette rallonge provenait d'une décision du Conseil d'Administration ... Quant à M. Ventre, volant au secours du PDG, il s'est félicité que, faute d'accord politique salariale, des accords d'intéressement aient été signés. Depuis quand les intéressements sont des mesures pérennes ?

« Travailler mieux ... pour Vivre mieux ? »

H devra se faire « *intelligemment* ». . . Alors que le PDG vise l'excellence technique et économique, il serait bon qu'il en soit de même sur le volet social. Mais il a donné le ton en employant des termes forts comme « *LES CONTRAINTES SOCIALES* ». SPS et SNPE ont des statuts et acquis sociaux différents. Mais le PDG n'envisage pas de prendre le meilleur des acquis sociaux de chaque entreprise car « *cela pourrait nuire à la compétitivité* ».

H sera-t-il synonyme de fermetures de site, de perte d'emplois CDI, de recul des acquis sociaux ?

Ces questions, nous devons oser nous les poser.

Tél: 05-56-55-86-14

Fax : 05-56-55-89-80

Site Internet: <http://www.sudmetaux33.com>

E-mail: syndicat@sudmetaux33.com